

## Exemptions de droits de scolarité pour les étudiants internationaux

### Programme de Cégep International Cégep de la Gaspésie et des Îles

Cégep International donne, à chaque Cégep, le droit d'octroyer une exemption de droits de scolarité à **deux étudiants** internationaux par année. Voici les critères de sélection utilisés au Cégep de la Gaspésie et des Îles, ainsi que la procédure à suivre par les étudiants.

#### Critères de sélection :

- Être admis dans un programme de formation technique menant au DEC;
- Poursuite d'une exemption amorcée, jusqu'à un maximum de 3 ans, sous condition de réussite des cours;
- Capacité financière pour vivre au Québec;
- Qualité du dossier scolaire;
- Motivation.

#### Procédures à suivre :

1. Faire une demande d'admission complète au SRACQ (lettre d'admission reçue);
2. Compléter le formulaire « Demande d'exemption de droits de scolarité », disponible en ligne au [www.cgaspesie.qc.ca](http://www.cgaspesie.qc.ca), dans la section « Étudiants internationaux – Soutien financier ».

**L'ensemble de ces démarches doit être complété avant le  
1<sup>er</sup> mars  
de chaque année.**